

## Editorial du Maire

### Un été riche en activités !



Après l'hiver rigoureux, l'été s'annonce avec le retour du soleil et des températures estivales.

Cette année, les élus en charge de l'animation organisent une fête champêtre sur deux jours, les 19 et 20 juin. Cet événement connaissant un succès grandissant, les enfants et les plus grands profiteront plus longtemps des animations et de l'ambiance musicale. Un marché Bio sera installé le dimanche matin, dans le centre bourg.

Un moment fort de la vie municipale où s'inscrivent convivialité et bonne humeur.

Les différentes manifestations organisées en juin permettront à chacun de se divertir. Les enfants pourront garder le contact avec leurs camarades pendant les vacances scolaires. En effet, nous avons pu obtenir cette année l'ouverture du centre de loisirs en juillet et août, ce qui facilitera pour les familles la garde des enfants.

Pour les plus grands, Atousport permettra aux jeunes Morignacois-es de pratiquer de nombreuses activités sportives avec nos deux animateurs.

L'Opération Tranquillité Vacances, assurée par notre police municipale, est reconduite pour permettre à chaque vacancier de passer un séjour serein.

Je souhaite à tous un agréable été en famille et que chacun puisse profiter des beaux jours.

Bonnes Vacances à tous.  
*Clément*



Votre Maire à votre écoute  
Permanence sur rendez-vous le  
jeudi après-midi et le samedi matin

## s o m m a i r e

Actualités .....	pages 1, 2, 4, 5 et 6
Expression des élus .....	page 2
Numéros utiles .....	page 3
Vie de la commune .....	pages 2 et 3
Rétro-visions .....	page 7
Agenda .....	page 8

## Plan Local d'Urbanisme

En mai 2009, le conseil municipal a fixé les objectifs du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :



- Maîtriser l'évolution de la population, avec une croissance envisagée de l'ordre de 1,5 % par an, soit 4 900 habitants en 2018,
- Gérer l'espace de façon économe, en densifiant

les zones déjà urbanisées tout en limitant le développement des lotissements, grand consommateur d'espace,

- Encourager la mixité sociale au sein d'une même opération foncière,
- Partager l'espace en aménageant des liaisons douces entre les équipements publics, vers les zones commerciales tout en facilitant le stationnement,
- Permettre la rénovation et l'extension des bâtiments de l'Institut Thérapeutique, Educatif et Pédagogique de Brunehaut,
- Modifier le zonage de la ferme de Champigny,
- Faire de la mise en valeur du patrimoine une priorité,
- Renforcer la protection des espaces naturels et des espaces sensibles,
- Conserver les espaces agricoles.

Depuis septembre 2009, 10 réunions du groupe de

travail, composé d'élus des trois listes, ont été organisées en présence du bureau d'études.

Par ailleurs, trois réunions techniques ont eu lieu avec la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture, la Communauté de Communes et les communes d'Étampes et de Brières-les-Scellés ayant pour thème le devenir de la zone des Rochettes et la mise en valeur du site de Saint Phallier. Le Département a été rencontré pour la mise en concordance de notre PLU avec le Plan Paysage.

L'association Racines et Futur a également participé à l'une des premières réunions.

Le Diagnostic concernant le territoire, la situation socio-économique et l'état de l'environnement a été achevé fin mars.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable sera présenté en réunion publique avant débat au conseil municipal du 25 juin.

Réunion Publique sur le P.L.U : Mardi 22 juin, 20 h 30 - Salle des Fêtes

## Formation contre les chenilles processionnaires du pin



Les services techniques et la police municipale attentifs aux conseils donnés par le FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

le domaine public et pour compléter l'information auprès des particuliers concernés (bulletin municipal, courrier dans les boîtes aux lettres) une formation a été organisée. Le 18 mai, sous l'égide de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles), les personnels des services techniques et de la police municipale ont assisté à la formation pour la mise en application de la surveillance des organismes nuisibles et l'amélioration des bonnes pratiques phytosanitaires.

Des participants d'autres communes ont été invités à se joindre à eux. Cette formation, réalisée à Morigny-Champigny, est une première dans le département de l'Essonne.

L'analyse de la situation sur la commune de Morigny-Champigny a révélé plus d'une soixantaine de lieux d'implantations de chenilles processionnaires, que ce soit sur le domaine public ou chez les particuliers.

La décision de destruction de ces nuisibles dépend de la volonté de chacun d'entre nous. L'information et la communication ont été prioritaires pour la Municipalité.

Après une destruction minutieuse des cocons sur

## 2008/2010 : 2 années de mandat

La démocratie ne se limite pas à solliciter l'avis des concitoyens une fois tous les six ans. Deux années se sont écoulées depuis le début de la mandature. C'est le bon moment pour faire un premier bilan. Une réunion publique est prévue à cet effet :

**Jeudi 17 juin 2010 à 20h30**  
Salle des fêtes

# CONCOURS PHOTO

en page 3

## Expression des élus

### Liste de la majorité

#### Ensemble

##### Fiscalité locale

Le choix a été fait pour 2010 de ne pas augmenter la pression fiscale directe sur la commune. Pourtant les collectivités locales (communes, communautés de communes, départements et régions) doivent assumer de plus en plus de compétences à la place de l'Etat sans en recevoir les moyens correspondants.

L'Etat a le droit d'avoir un budget en déficit, y compris pour faire face à ses dépenses de fonctionnement, il s'endette même pour cela.

Les collectivités territoriales n'ont pour leur part pas le droit au déficit budgétaire. Elles ne peuvent emprunter que pour faire face aux dépenses d'investissement, celles qui préparent l'avenir.

De ce fait, vous verrez vos impôts augmenter, cette année, à différents niveaux (communauté de communes de l'Etampois Sud Essonne, département).

Grâce à la maîtrise des dépenses engagées depuis deux ans et conscients du contexte social difficile que nous subissons, il a donc été décidé de ne pas augmenter les taux des impôts sur la commune.

Liste "Ensemble" / ensemble.mc@orange.fr

### Listes d'opposition

#### Valoriser & Entreprendre et Morigny côté coeur

En avril ne te dévoile pas d'un fil, en mai fait ce qu'il te plaît ! ...

Pour changer, si nous parlions un peu de nos ordures ménagères !

La nécessité de passer le ramassage de nos déchets de 104 à 52 fois/an actuellement et à terme à 18 fois/an doit servir à inciter au tri sélectif et, nous a t'on dit, à éviter l'augmentation de la taxe...

Si vous avez eu l'occasion d'assister à la réunion publique du 09 avril dernier sur le sujet, vous avez pu vous rendre compte par vous-même que les questions de fond n'étaient pas les bienvenues et les réponses concrètes très rares. Ce qu'il fallait retenir à l'issue de la réunion : « Si vous avez des problèmes, envoyez un mail ou remplissez un coupon à la Mairie »...

Monsieur Franck Marlin, Député-Maire d'Etampes et Président du SIREDOM déclare dans un article paru dans le Parisien du 26 avril 2010 que, compte tenu de la bonne gestion du SIREDOM, la participation des communes va baisser de 9 à 12% ! C'est un bon résultat et surtout cela devrait être une bonne nouvelle pour nous, habitants et contribuables de Morigny-Champigny ! Pour exemple, la commune d'Etampes, de ce fait, va baisser la taxe de 6,54% ! Et à Morigny-Champigny, quelle va être la baisse ? En attendant que la majorité en place nous renvoie l'ascenseur...

Nous vous souhaitons à toutes et à tous, un très bon été ainsi que tous nos vœux de réussite aux examens pour nos jeunes.

Catherine COME, Valérie LESIEUR-SEBAGH et Eric CAVERS.

Liste "Valoriser & Entreprendre et Morigny côté coeur" / morigny.ve@gmail.com

#### AGIR pour Morigny-Champigny

##### Taxe incitative : mensonge ou crédulité ?

Soyons clairs, nous devons tous contribuer à la diminution des déchets. L'objectif est d'économiser les ressources et de limiter l'impact sur l'environnement du traitement de déchets, avec un coût acceptable. Cette vision politique n'est de toute évidence pas l'orientation prise par la municipalité qui préfère se cantonner à une approche réductrice de l'écologie.

Toutes décisions se quantifient facilement en mesurant le bilan CO2 émis dans l'atmosphère. Faut-il demander à chaque citoyen d'utiliser son véhicule pour transporter ses déchets comme le verre ou organiser un ramassage collectif ? La réponse est évidente !

Nous entendons souvent des contre-vérités telles que « trier pour réduire les coûts ». Faux ! le recyclage coûte environ 50% de plus que le traitement des ordures ménagères (0,10€/kg au lieu de 0,06€/kg). Nous relevons aussi des incohérences. Le « Guide de la redevance incitative ... » indique une maîtrise des coûts dès 2012 avec l'augmentation du tri sélectif. Etrange, le bilan des tonnages collectés sur Morigny montre un déficit d'environ 390 tonnes d'ordures ménagères ! Une augmentation de 30% des déchets recyclés ne peut pas compenser la réduction de 35% des ordures ménagères !

Ceci présage de mauvaises surprises, car le budget annuel du SEDRE devra s'équilibrer.

Alors "trier pour réduire les coûts", mensonge ou crédulité de NOS décideurs ?

www.morignychampigny-info.fr

Liste "Agir pour Morigny-Champigny" / Agir-mc@orange.fr

## Infos du Conseil

### Subventions :

#### Aux sinistrés de Xynthia

Suite à la tempête Xynthia qui a particulièrement touché les départements de Vendée et de Charente-Maritime le 28 février dernier, le conseil municipal a voté le versement de deux subventions de 500 € chacune à l'Association des Maires de Vendée et à l'Association des Maires de Charente-Maritime.

#### Aux Associations morignacoises

Le conseil municipal a voté une augmentation de 11 % des subventions allouées aux associations, au vu du rôle prépondérant qu'elles jouent dans la vie communale et qu'à ce titre l'utilité communale n'est pas à démontrer.

#### Aux écoles

Lors du conseil municipal du 26 mars, il a été décidé de verser aux écoles une subvention représentant 25,50 € par élève.

### Demande d'inscription d'objets mobiliers à l'inventaire des monuments historiques

Le conseil municipal a délibéré en faveur d'une proposition d'examen de la Commission Départementale des Objets Mobiliers pour une inscription au titre des monuments historiques des objets se trouvant à l'église Ste Trinité de Morigny-Champigny :

#### Lutrin en bois sculpté et peint (18/19ème siècle)

#### Statue de Sainte Thérèse sculptée par G. CROUZAT (20ème siècle).

## Infos en bref

### Plan de circulation

La mise en place d'un Plan de circulation sur Morigny-Champigny nécessite non seulement la participation des habitants de la commune (groupe de travail créé en 2009) mais également l'avis de spécialiste (sollicitation d'un bureau d'études en 2010 : la société Ingérop).

Le phasage de l'étude se décompose comme suit :

**1ère phase (2009-2010) :** Comptage par relevé grâce à la DDEA (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture), étude locale de la signalisation, des flux de véhicules, du stationnement et des problématiques associées.

**2ème phase (2010) :** Programmation du Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics (PAVE) pour les personnes handicapées, sur la zone de la rue de la Mairie à la rue des Moulins comprenant la rue au Comte et la rue du Pressoir.

**3ème phase (2010) :** Proposition de mise en application au sein du groupe de travail.

**4ème phase (2010-2011) :** Etude financière, lancement des demandes de subvention et mise en délibéré au sein du Conseil Municipal.

### Atousports : été 2010

Dès aujourd'hui, si votre enfant a entre 8 et 16 ans, vous pouvez retirer le dossier d'inscription d'Atousport dont les activités se dérouleront du lundi 5 juillet au vendredi 28 août. Le programme est disponible en mairie et sur [www.morignychampigny.fr](http://www.morignychampigny.fr)

## Bien vivre ensemble :



### Réduisons les nuisances sonores!

Comme évoqué lors du bulletin du mois de novembre (N°59), chaque jour nous sommes confrontés à des bruits plus ou moins forts qui à la longue ont des impacts sur notre santé.

Avec l'arrivée des beaux jours, les bruits de tondeuse et de bricolage vont à nouveau se faire entendre.

Rappelons qu'un arrêté a été pris pour préciser les horaires pendant lesquels les travaux peuvent être effectués afin de réduire la gêne occasionnée :

“Art 3 de l'arrêté N°99-59 : Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore [...] ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Respectons ces quelques consignes pour le bien-être de chacun.



La course aux oeufs de pâques



Des enfants ravis par leur panier rempli

### Une joyeuse chasse remplie de surprises

La pluie du matin et le ciel gris annonciateur de mauvais temps n'ont pas dissuadé les enfants samedi 3 avril, pour la 2<sup>ème</sup> chasse aux œufs organisée par la municipalité.

Discrètement, les cloches avaient survolé le complexe sportif. Les œufs essayaient de se cacher dans l'herbe, tandis que lapins et poules tentaient de se faire tout petits.

Avec leur panier au bras et leurs bottes en caoutchouc, tous attendaient le signal du départ : 3.....2.....1.... En quelques minutes, les enfants avaient découvert l'ensemble des friandises et ils montraient fièrement leurs trophées à leurs parents venus les accompagner.

Dans la salle des jeunes, un concours de dessin était organisé sur le thème de Pâques. Les cinq plus beaux dessins ont été récompensés par un lapin en chocolat.

Chaque enfant est reparti heureux avec surprises et chocolats.

### Commémoration du 8 mai 1945



Remise du diplôme d'honneur aux anciens combattants

Au cours des cérémonies du 8 mai, la commune a rendu hommage aux hommes et femmes qui se sont battus, avec courage, contre la tyrannie et pour la liberté de chacun. Ainsi c'est avec émotion que, Catherine Carrère, maire de Morigny-Champigny et Jean-Gabriel Lainey, premier adjoint, ont remis un diplôme d'honneur aux anciens combattants habitant la commune : M<sup>me</sup> Anger et MM. Froidefond, Gullet, Goursillaud, Joanest, Labbé, Louboutin, Marzin, Moncourtois.

### 19<sup>ème</sup> Open de billard anglais : le succès au rendez-vous



Les compétiteurs se sont affrontés sur plus de 30 billards

Lors du week-end Pascal, les amateurs de billard ont assisté à de belles compétitions au complexe sportif Jean Coulombel. Plus de 450 joueurs, venant des quatre coins de la France, ont participé à cette compétition de niveau national.

### Les écoles font leur carnaval



Les élèves de l'école Jean de la Fontaine défilant dans les rues de Morigny-Champigny



Déguisements réussis pour les élèves de l'école Chateaubriand

Le vendredi 16 avril, nous avons fêté le carnaval à l'école Chateaubriand. Nous nous sommes déguisés dans les classes, puis nous sommes descendus faire une photo. Ensuite, nous avons défilé dans les Monceaux. Les élèves de l'école maternelle nous ont rejoints dans notre cour, costumés eux aussi. Nous avons tous chanté devant nos parents. Tout le monde a goûté. Bref, rien de mieux...c'était très bien.

Article rédigé par la classe de CE2/CM1 de l'école Chateaubriand

### Fête de l'Europe



Les organisateurs de la Fête de l'Europe



Remise des prix pour la création de l'affiche

125 enfants jouaient en équipe pour découvrir les traditions et les secrets de l'île de Malte. Les adultes les soutenaient et participaient souvent avec enthousiasme. Pour construire le faucon ou pour battre des cymbales, ils y mettaient tout leur cœur. Gagnants et perdants étaient heureux de partager des « donuts » et des bonbons, et de partir avec un Playmobil dont l'usine est à Malte.

A l'année prochaine pour un nouveau voyage en Europe.

### 1er mai : Chineurs et curieux défilaient à Morigny-Champigny



Une grande réussite pour le 2<sup>ème</sup> vide-greniers de l'AMAT



Le club "Restons Jeunes" vendant du muguet

Le jour de la fête du travail, les associations de Morigny-Champigny ne chômaient pas. A la salle des fêtes, le club « Restons jeunes » vendait du muguet, tandis que l'AMAT (Association Morignacoise des Agents Territoriaux) organisait son deuxième vide-greniers sur le parking du stade Leson. Malgré le temps mitigé, tout au long de la journée, un défilé de promeneurs profitait des différents stands de ventes proposant un choix diversifié d'objets. En effet, on pouvait acheter les confections du club « Restons jeunes » ou faire des affaires avec les exposants du vide-grenier. La bonne humeur des deux associations a séduit les nombreux visiteurs.

### Soirée d'Art avec Pleine Lune



Un public intergénérationnel pour cette soirée d'Art

L'association "Pleine Lune" organisait une soirée "tout art" le 24 avril dernier. Autour du thème de la fraternité ont été présentées au public les prestations de différents artistes du sud-Essonnes. Un "Monsieur Loyal" a maintenu ce fil rouge et introduit des chanteurs et des groupes de différents styles musicaux, ainsi que des chorégraphes. Un poète déclama l'un de ses poèmes. Des peintres ont exposé leurs tableaux dans la salle. Une œuvre théâtrale a mis en présence un père et sa fille dans un dialogue "générationnel" conforme à l'air du temps. Un spectacle plein de convivialité favorisant le lien social pour un mieux vivre ensemble.

A

G

e

n

d

A

## Calendrier des manifestations

### Juin

- Vendredi 4 :** Soirée Solidarité Haïti - 20 h - Salle des fêtes\*
- Samedi 5 :** Concert Reggae - Angata sound - 20 h - Salle des fêtes
- Dimanche 6 :**
- Fête de la pêche - AAPPMA - 9 h à 17 h - Prairie de la mairie
  - Randonnée cyclo-pédestre - Cyclos Morigny - 7 h à 13 h - Complexe sportif
  - Journée des Hwarangs - Tae Kwon Do - Complexe sportif
  - Tour de l'Essonne - Randonnée - Base de loisirs d'Étampes
- Samedi 12 :**
- Lecture de contes à la bibliothèque - à partir de 6 ans  
Inscription obligatoire : 01.64.94.87.18
  - Gala de danse - Loisirs et Culture - 21 h - Salle des fêtes
  - Fête des deux écoles maternelles
- Jeudi 17 :** Réunion publique - Bilan de 2 ans de mandat - 20 h 30 - Salle des fêtes\*
- Samedi 19 :**
- Tournoi de badminton - MCBC - Complexe sportif
  - Fête champêtre - jeux - concert - repas - Prairie de la mairie \*
- Dimanche 20 :** Fête champêtre - Marché bio - jeux - concert - Prairie de la mairie \*

**Mardi 22 :** Réunion publique PLU - 20 h 30 - Salle des fêtes\*

**Vendredi 25 :** Gala de danse - Petits Pas - 20 h 30 - Salle des fêtes

**Samedi 26 :**

- Gala de danse - Petits Pas - 14 h 30 et 20 h 30 - Salle des fêtes
- Remise des prix aux CM2 - Ecole Daudet à 10h - Ecole Chateaubriand à 11h30
- Fête des deux écoles élémentaires

**Dimanche 27 :** Rando challenge - CDRP91 - 8 h - Complexe sportif

### Juillet

**Samedi 3 :** Fête des Hameaux - Mont Bonvill' A Joie

**Mardi 13 :** Retraite aux flambeaux - départ à 21h devant la mairie  
Feu d'artifice suivi d'un bal populaire - 23 h - Complexe sportif\*

### Septembre

**Jeudi 2 :** Rentrée des classes

**Dimanche 5 :** Randonnée VTT - Cyclos de Morigny - 7h à 14 h - Complexe sportif

**Dimanche 12 :**

- Forum des associations - 10 h à 18 h - Complexe sportif\*
- Brocante - Complexe sportif

**Samedi 18 :** Journée du patrimoine\*

**Dimanche 19 :** Journée du patrimoine\*

\* Événements organisés par la municipalité

**Fête champêtre**  
19 et 20 Juin

TOUT EN MUSIQUE  
SABONNERIE

Jeux gratuits  
Marché Bio  
Le Dimanche  
Dîner dansant  
MEGA TEUF  
Départ de 14 h 00  
Prairie de la salle des fêtes

**3ème Rando Challenge®**  
Niveau Expert  
À Morigny-Champigny  
Le dimanche 27 juin 2010

FF Randonnée  
Comité départemental Essonne

Morigny-Champigny

Essonne  
LE CONSEIL GÉNÉRAL

**Mardi 13 juillet**  
Feu d'artifice  
23 h 00  
Retraite aux flambeaux  
Départ devant  
la mairie  
21 h 00  
Complexe sportif

### La parole à une association: Mont Bonvill' A Joie : un logo qui en dit long !

Depuis 9 ans, l'Association Mont Bonvill' A Joie, avec ses 80 membres, contribue à rassembler les habitants des hameaux de La Montagne et de Bonvilliers en apportant beaucoup de Joie. Des festivités sont organisées afin de partager ces moments de convivialité si importants. L'esprit « village » est préservé. Jeunes et moins jeunes se côtoient dans le respect mutuel. Les activités sont variées : Randonnée, Repas champêtre, Fête des enfants, Balade nocturne, Pétanque, Balade en VTT, Soirée d'Halloween, Décorations de Noël. La manifestation la plus importante est la Fête des Hameaux en début d'été. Cette soirée, avec son repas dansant, est l'image de la vitalité et du savoir-vivre. De nombreux Morignacais rejoignent les hameaux pour cette occasion.

L'Association est aussi un acteur dans l'animation de Morigny-Champigny. Citons sa participation à la Journée de l'Europe.



Siège social : 25 rue de la Libération, Morigny-Champigny

Bienvenue  
aux nouveaux professionnels

Sophie coiffure

Coiffeuse à domicile  
Sur rendez-vous

Tel : 06 89 68 65 13

Le Petit Bouchon

Changement de propriétaire

37 Grande Rue

01 69 92 22 19

Directeur de Publication : Catherine CARRERE / Comité de réalisation : Jean-Gabriel LAINEY / Chargé de communication : Benoît LAMBERT

Mairie de Morigny-Champigny - 5 rue de la mairie - BP34 - 91151 ÉTAMPES CEDEX

Tél. : 01.64.94.39.09 Fax : 01.64.94.38.12 contact@morignychampigny.fr

# Vie de la commune

## Sécurité : Opération Tranquillité Vacances



Une maison bien surveillée grâce aux deux policiers municipaux

Lorsque vous partez en vacances, vous pouvez compter sur la Police Municipale de Morigny-Champigny.

En effet, les deux agents proposent à ceux qui le désirent de surveiller gratuitement leur maison pendant leurs absences. Cette présence dissuasive vous assurera des vacances reposantes et sereines. Pour tout renseignement, appelez le **01.64.94.39.09** ou le **01.64.94.30.03**

## La commune s'engage pour Haïti



Depuis cinq mois, l'aide humanitaire se mobilise en faveur des rescapés du tremblement de terre, du 12 janvier survenu à Haïti. De nombreuses choses restent à faire pour subvenir aux besoins quotidiens des Haïtiens. Lors du conseil municipal du 28 janvier, les élus ont voté une subvention de 1000€ remise à l'association « Maison de Sagesse » située à Etampes. Cette association a pour projet de créer un foyer d'accueil de 30 places

pour les enfants de la ville de Saut d'Eau (localité située au centre du pays). Pour ce faire, elle travaille en étroite collaboration avec l'Institution Solidarité Chrétienne fortement implantée en Haïti et les collectivités locales de Saut d'Eau. Au-delà de la subvention, la commune en participant à la soirée festive « Solidarité Haïti » le 4 juin, confirme son engagement.

Si vous souhaitez aider ce projet et le peuple Haïtien, vous pouvez envoyer vos dons à Maison de Sagesse à l'adresse suivante :

**BP 172 – 91150 Etampes. Pour en savoir plus : 01 69 78 28 93 (de 9h à 17h)**

Au fil du temps, nous vous tiendrons au courant, au travers de nos publications, de l'avancement des travaux. Un stand d'information sera présent à la Fête champêtre.

## Concours photo sur le patrimoine

Notre commune dispose d'un patrimoine riche en monuments, rien que sur le bourg, nous avons l'église de la Sainte Trinité, le Château, les lavoirs.... Souhaitant mettre en valeur et en lumière ce patrimoine, nous mettons en place un concours photo dont le thème est "Patrimoine de Morigny-Champigny".



Ce concours est gratuit et ouvert à tous. Pour participer et lire le règlement, venez retirer votre bulletin d'inscription en mairie ou sur

[www.morignychampigny.fr](http://www.morignychampigny.fr)

Le prix pour le premier lauréat : **2 places pour Etampes - Versailles en train à vapeur.**

## Conseil Municipal Jeunes : soit acteur de ta ville !

Tu aimes Morigny-Champigny, tu es en 5ème ou 4ème, alors présente-toi aux élections du Conseil Municipal Jeunes. Grâce à ta participation et celle des autres jeunes de la commune, tu pourras contribuer à un projet original en faveur du développement durable, la solidarité ou les sports et loisirs.



Les jeunes élus du CMJ lors de l'inauguration de la salle des jeunes (au complexe sportif)

Si tu es prêt-e à participer à ces projets et à t'investir pour ta ville, n'hésite pas à nous contacter à l'adresse mail suivante :

[cmj@morignychampigny.fr](mailto:cmj@morignychampigny.fr)

# Morigny - Champigny, son histoire

## Les vieux puits



Puits public sur rue, accès privé opposé, Grande rue, première moitié XIX<sup>ème</sup> siècle

Aujourd'hui, la peine de tous ceux, femmes et enfants surtout, qui devaient chaque jour assurer la corvée d'eau. Ces puits publics, couvert d'un toit plat ou conique, souvent plus gros que les puits des particuliers, étaient munis d'un treuil en bois, précédé d'une margelle en pierre de taille. Une porte que l'on refermait après usage permettait d'éviter les accidents (comme les mares et les bords de rivière, c'était un danger pour les très jeunes enfants) et d'empêcher que les feuilles souillent l'eau des profondeurs. Des profondeurs en réalité toutes relatives dans le bourg. La grande différence entre le bourg et les hameaux venait en effet de la proximité de la nappe (quelques mètres) dans la vallée, alors qu'à Bonvilliers et La Montagne, sur le plateau, il fallait descendre jusqu'à soixante mètres et parfois davantage pour trouver l'eau si précieuse à la vie quotidienne.

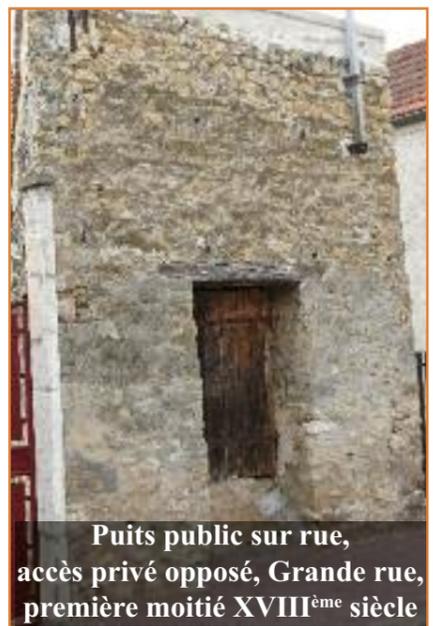
Au même titre que le lavoir, le puits était un lieu de sociabilité pour les femmes qui s'y retrouvaient plusieurs fois par jour avec leurs seaux. Mais n'idéalisons pas le passé. Comme la rivière, le puits n'était jamais à l'abri d'une contamination. Dans le village et les hameaux dominés par la vie rurale, où les fumiers trônaient dans les cours de ferme, la pollution des puits était fréquente.

Un peu avant la première guerre mondiale apparurent les pompes à bras qui sollicitaient moins le dos et la force que la manivelle du treuil. Puis vint le temps du château d'eau et de l'eau au robinet, une révolution ! Désormais, l'eau était moins pénible à quérir ; elle était aussi plus propre, mais désormais elle était payante ! Elle n'a pas cessé de l'être !

De nos jours, les puits ont perdu de leur utilité sociale, et certains, comme à Bonvilliers, ont disparu par non entretien ou parce qu'ils gênaient...

Témoins d'une vie passée, il en subsiste toujours deux dans la Grande Rue du bourg.

**Avec nos remerciements à Jacky Gélis, historien, pour sa contribution.**



Puits public sur rue, accès privé opposé, Grande rue, première moitié XVIII<sup>ème</sup> siècle

devient de plus en plus chère, il n'est pas inutile de rappeler que ce bien naturel est plus précieux que jamais.

Dans notre commune, pendant des générations, l'eau fut gratuite. On recueillait l'eau de pluie dans les citernes, principalement dans les grandes fermes et les hameaux ; mais l'essentiel de l'eau destinée aux besoins des ménages provenait des puits. Privés, ils constituaient un investissement puisqu'il fallait en passer commande à un puisatier. Bien souvent, deux voisins s'entendaient pour faire creuser un puits mitoyen à cheval sur un mur de clôture et avec double accès. Certains de ces puits subsistent encore et contribuent à l'agrément des demeures.

Jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, les habitants les plus pauvres n'avaient d'autre ressource que d'aller puiser l'eau à la rivière. Mais au cours du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, les communautés firent édifier des puits publics dans les parties les plus fréquentées du bourg et des hameaux, afin de soulager



Puits privé mitoyen, cour intérieure Grande rue, vers 1880

## URGENCES

Pompiers.....	18 / 01 69 92 16 45
Police Nationale	7, avenue de Paris à Etampes.....17 / 01 69 16 13 50
Gendarmerie Nationale	avenue du 8 mai 1945 à Etampes...01 64 94 69 45
Police Municipale .	06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29
SAMU.....	15
Pharmacie de garde :	appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde
Médecin de garde :	appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8h à 20h)
Centre Hospitalier Sud Essonne	26 avenue Charles de Gaulle à Etampes...01 60 80 76 76
Service des Urgences.....	01 60 90 15 33
Ambulances de garde.....	01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia)	0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE)....	0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF).....	0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF).....	0 810 433 091

### Maîtrise des dépenses, diminution de l'endettement, 0 % d'augmentation des taxes locales.



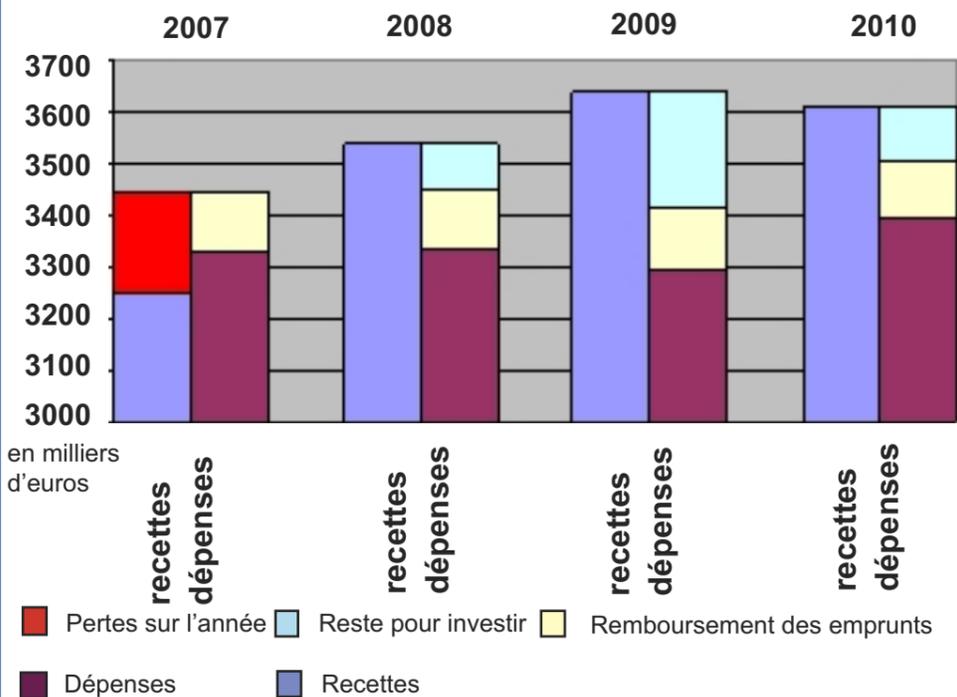
Le budget primitif (BP) a été voté le 26 mars et le compte administratif (CA) 2009 le 7 mai 2010.

Trois informations sont à retenir de ces votes :

- 1 - Les dépenses en 2009 sont maîtrisées et inférieures au BP voté en mars 2009.
- 2 - L'endettement de la commune diminue régulièrement ce qui dégage des possibilités d'investissement pour les années à venir.
- 3 - Pas d'augmentation des impôts communaux en 2010

#### I – Épargne brute (capacité d'autofinancement)

##### Analyse de l'épargne brute



Le graphique ci-dessus montre l'évolution de l'épargne brute de la commune entre 2007 et 2010.

En 2009, il a été possible de dégager sur les fonds propres de la commune, 228 000 euros qui ont été transférés à la section d'investissement.

Par contre en 2010, le transfert vers la section d'investissement sera réduit de moitié par rapport à celui réalisé en 2009, du fait de la crise et des réformes diminuant les recettes de la commune alors que les dépenses augmentent légèrement.

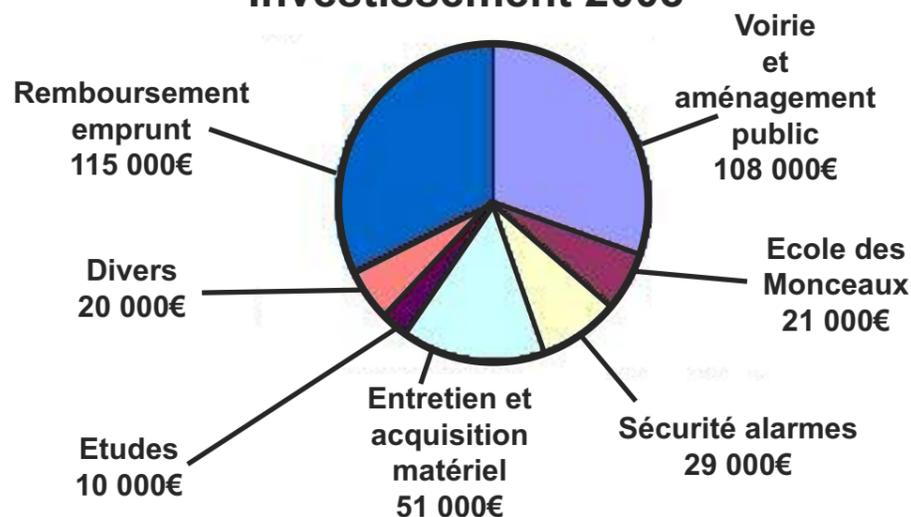
#### II – Dépenses de fonctionnement : Maîtrise des dépenses

En 2009, les dépenses réelles ont été conformes au budget voté au début de l'année aussi bien sur le plan des dépenses à caractère général que pour les dépenses de personnel grâce à un suivi hebdomadaire des dépenses et à l'implication de tous.

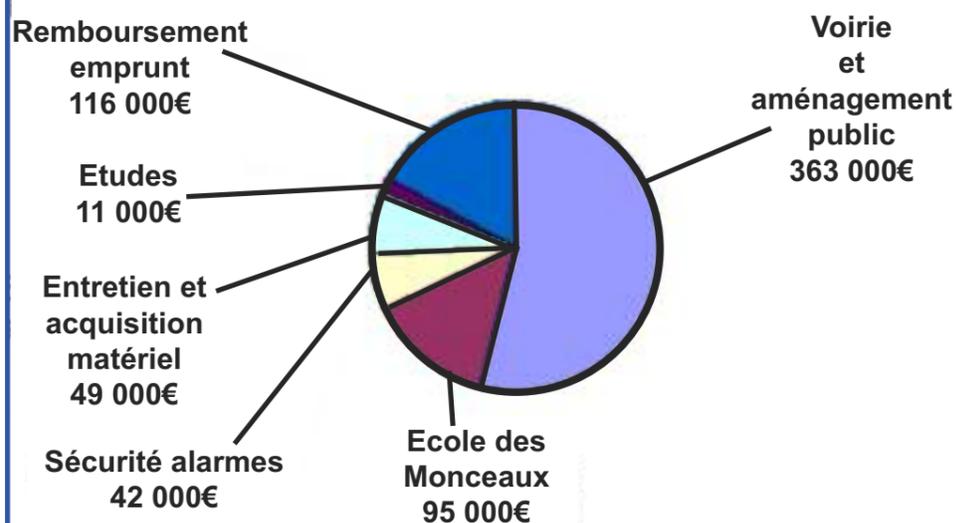
Le budget primitif 2010 ne prévoit pas d'augmentation des dépenses à caractère général et une augmentation inférieure à la moyenne nationale des dépenses de personnel.

#### III – Dépenses d'investissement

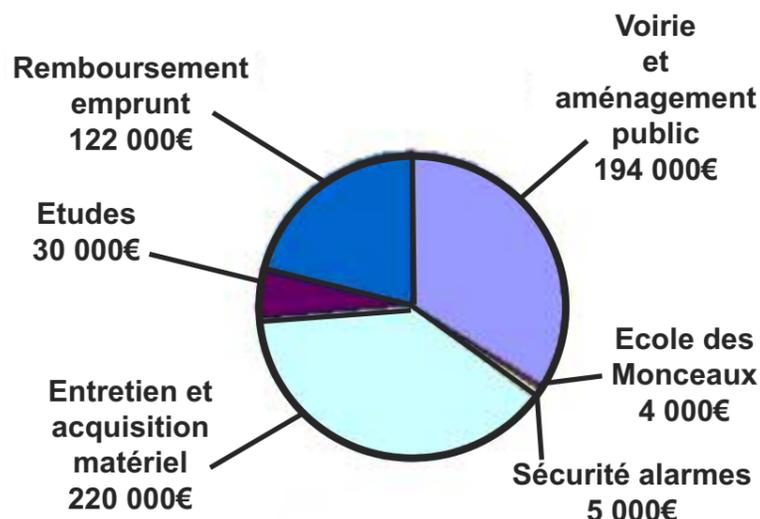
##### Investissement 2008



##### Investissement 2009



##### Budget primitif 2010 : investissement



# A ct u a l i t é s

## t m u n i c i p a l 2 0 1 0

L'année 2009 a vu la continuité de la mise en sécurité des bâtiments municipaux à travers la mise en place d'alarmes et la mise en conformité des systèmes existants.

Dans le même registre, la détection d'amiante dans les bâtiments publics est obligatoire depuis 2005. Celle-ci n'ayant pas été réalisée, la municipalité s'était engagée à faire établir ce diagnostic sans délai. Cette opération a coûté près de 20 000 € et a été réalisée en 2009.

Les enseignants, les parents d'élèves et le conseil municipal ont été informés de ces résultats. Il en ressort qu'il n'y a pas d'édifice à risque.

Aucun des bâtiments de la commune ne recèle d'amiante volatile et donc ne nécessite d'intervention urgente. Dans les cas où la présence d'amiante a été décelée, elle est confinée dans les revêtements de sol ou dans la colle. En conséquence, il n'y a pas de risque pour les occupants. Il y a interdiction d'effectuer des percements. Néanmoins, une réflexion quant à son élimination progressive est entreprise.

En 2009, les travaux de rénovation du groupe scolaire des Monceaux ont été poursuivis. Ils totalisent 170 000 euros en 2 ans.



Une nouvelle aire de jeux dans la cour de l'école C.Perrault

Les travaux de voirie ont vu l'aboutissement de la réfection de la Grande Rue et l'installation de nouveaux candélabres dans une partie des Monceaux.



Grâce aux travaux, la sécurité de la Grande Rue est améliorée

Tandis que les habitants des hameaux de Bonvilliers et La Montagne vont être raccordés au réseau d'assainissement de la nouvelle station d'épuration.



Fin des travaux à la station d'épuration de Bonvilliers et La Montagne

En 2010, il est prévu l'acquisition d'un terrain "rue des Passereaux" pour la construction d'un parking permettant de désengorger la "Grande Rue" et "Rue des Ouches" des stationnements sauvages trop fréquents. Les travaux d'éclairage et de revêtement des chaussées en mauvais état seront poursuivis.

220 000 euros seront consacrés à l'acquisition de divers équipements :

- Un jardin du souvenir et un columbarium seront installés dans le cimetière. Le columbarium sera composé de 10 alvéoles pouvant contenir chacune 4 urnes,
- Une balayeuse afin de remplacer le matériel actuel en panne depuis 5 ans,
- Un véhicule utilitaire électrique en remplacement d'un véhicule vétuste,
- Poursuite du programme de rénovation du mobilier des écoles,
- L'installation d'abris bus est également prévue.

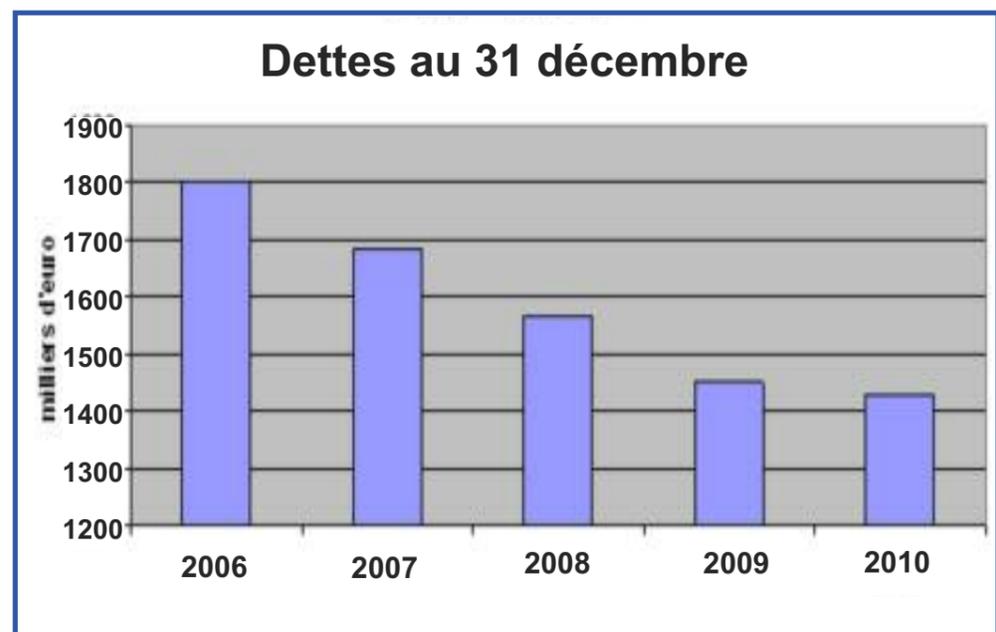
Il est important de noter que ces divers investissements d'équipement restent liés à l'obtention de subventions demandées au cours du premier trimestre de l'année.

### IV – Endettement

Comme le montre le graphique ci-dessous, l'endettement de la commune se réduit tous les ans. Il était de 1 458 000 € à fin décembre 2009. Cette diminution régulière permet à la commune de dégager une capacité d'emprunt en vue d'investissements structurants pour l'avenir.

Il faut noter qu'il a été intégré dans l'endettement présenté ci-dessous un emprunt de 84 000 € qui sera nécessaire à l'acquisition de la balayeuse.

Les remboursements de ce nouvel emprunt et les coûts de fonctionnement de la balayeuse seront compensés par les économies réalisées par l'arrêt du contrat de sous-traitance passé auprès d'une société de service depuis plus de 5 ans.



**Dernière minute :**

La CCESE a programmé sur 3 ans le remboursement des trop perçus sur le ramassage des ordures (TEOM) vers la commune de Morigny-Champigny. Cela impactera positivement les recettes de 29 000 € sur l'année 2010, 45 000 € sur l'année 2011 et 2012. Ces montants seront utilisés à des investissements structurants pour la commune.



## Intercommunalité : mieux comprendre le fonctionnement de la commune et de ses partenaires

### Syndicat Intercommunal des Eaux du Plateau de Beauce (SIEPB)



La création du syndicat le 1er janvier 1987 faisait suite à des problèmes de qualité et de quantité d'eau potable à fournir aux abonnés dans les petites communes rurales.

L'adhésion de Morigny Champigny à cette structure était motivée par un taux de nitrate élevé à l'époque (supérieur à 0,50 mg/l). De plus, elle était nécessaire pour valider

l'aspect économique du projet grâce aux 1569 foyers morignacois sur les 3800 que rassemblent les 15 communes concernées (\*).

#### Moyens de production et de distribution

Quatre forages principaux assurent la production d'eau : deux sont situés à la Forêt-Sainte-Croix, un à Bois-Herpin et un à Abbéville-la-Rivière. L'alimentation se fait au moyen de 155 Km de canalisations, des réservoirs relais existent dans de nombreuses communes : Morigny-Champigny en possède un de 1000 m3.

Le volume d'eau annuel produit est d'environ 1 800 000 m3. 500 000 m3 sont consommés par les 15 communes adhérentes.

Le SIEPB revend à d'autres communes ou communautés de communes environ 1 100 000 m3. Le reste est perdu dans les fuites, les essais, les entretiens et la protection incendie.

Le prix du m3 facturé est de 3,73 € TTC et l'abonnement semestriel de 12,91 € TTC. Les branchements en plomb sont peu à peu remplacés par des canalisations en polyuréthane, au fur et à mesure des travaux de voirie.

#### Investissements

Actuellement 13 programmes de travaux sont réalisés ou en cours de réalisation : il s'agit d'un nouveau forage à équiper et à protéger à la Forêt-Sainte-Croix, des renouvellements et renforcements de canalisations, des extensions, des entretiens sur les réservoirs et également des études administratives.

#### Les partenaires du SIEPB

- la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA) ;
- la Trésorerie d'Etampes Collectivités qui contrôle et règle les dépenses ;
- Veolia-Eau qui, par contrat d'affermage entre 2005 et 2017, est chargée de la production et de la distribution de l'eau. Toutefois le SIEPB garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages ;
- L'Etat, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau Seine Normandie sont les partenaires financiers indispensables.

#### Composition du bureau

- Président : Jean PERTHUIS (Valpuseaux)
- Vice présidents : Guy CROSNIER (La Forêt-Sainte-Croix), Philippe BEAUDET (Morigny-Champigny), Alain DAUDIER (Abbéville-la-Rivière)
- Secrétaire administratif : Bernard DUCLOS

#### Les Représentants des communes

Chacune des 15 communes est représentée par deux élus délégués titulaires et un suppléant. Pour Morigny-Champigny les titulaires sont Philippe BEAUDET et Jean-Gabriel LAINEY, le suppléant est Yves SARRAZIN.



(\* Abbéville-la-Rivière, Arrancourt, Bois-Herpin, Boissy-la-Rivière, Bouville, Brières-les-Scellés, Fontaine-la-Rivière, La Forêt-Sainte-Croix, Marolles-en-Beauce, Mespuits, Morigny-Champigny, Puisselet-le-Marais, Roinvilliers, Saint-Cyr-la-Rivière, Valpuseaux.

### Recensement des orphelins de guerre et pupilles de la Nation

L'Association des Pupilles de la Nation et Victimes de Guerre (A.PN.VG) recherche des pupilles de la nation et orphelins de guerre de l'Essonne, afin de les informer de leurs droits, ouverts par deux décrets et les accompagner dans leurs démarches si besoin. Le décret du 13 juillet 2000 concerne les enfants dont les parents ont été victimes de « persécutions antisémites » morts en déportation. Le décret du 27 juillet 2004 concerne les enfants dont les parents ont été victimes « d'actes de barbarie » au cours de la guerre de 1939/1945. Ceux-ci peuvent dans ce cadre recevoir une indemnisation, au même titre que les bénéficiaires du décret de juillet 2000. Si dans votre entourage, vous connaissez des orphelins ou des pupilles de la Nation, informez-les, car il est probable qu'ils n'ont pas connaissance de ces décrets et ignorent leurs droits. Le Secrétariat d'Etat a lancé une étude en 2009 visant à étendre les dispositions de ces décrets. Cette démarche rejoint le but poursuivi par l'association qui vise à faire aligner les droits de tous les orphelins et pupilles sur le décret de 2004.

#### Renseignements :

Guy Ollivier, Président de l'A.PN.VG Essonne  
Tél. 01.69.06.10.63 ou 06.07.60.03.67

#### Nouvelle chaîne de tri :



Chaîne de tri à Vert le Grand

Depuis 10 ans, le centre de tri de la déchèterie d'Etampes assurait le recyclage des emballages et papiers des communes avoisinantes. Devenu vétuste, c'est désormais l'écosite de Vert le Grand qui s'en charge.

Ce centre a été agrandi et modernisé et le tri est entièrement automatisé mais ne peut se faire qu'en l'absence des sacs en plastique actuellement délivrés en mairie.

L'usage des sacs sera donc limité aux copropriétés et aux riverains n'ayant pas de place pour disposer d'un container de tri.

Ils devront se faire connaître en mairie qui leur remettra une **carte personnelle** permettant la remise de sacs sur sa présentation.

### La redevance incitative et le compostage domestique : des mesures durables pour une meilleure maîtrise des déchets



Composteur bois non traité de 400 L (890 x 800 x 910)



Composteur plastique (polyéthylène), recyclé et recyclable, de 400 L (740 x 740 x 840)

#### Redevance incitative : prochaine étape 1er juillet 2010 les nouveaux containers

Les containers à puce permettant la mise en place de la redevance incitative vous seront livrés en juin. La réunion publique du 9 avril dernier a permis de répondre à beaucoup d'interrogations. Une question, un doute, un seul numéro :

**0 810 850 060 (prix d'un appel local)**

#### Pour alléger vos poubelles : un composteur facile à monter et à utiliser

Afin d'avoir la possibilité de diminuer le volume de vos ordures ménagères et face au constat de l'augmentation du volume de nos déchets, le compostage des déchets organiques constitue une alternative durable évidente.

S'ils sont mélangés à nos déchets ménagers, ils sont transportés en décharge et incinérés, alors qu'ils peuvent être transformés chez soi en amendement naturel, de qualité et gratuit afin de les utiliser directement dans son jardin.

Pour cela, nous vous proposons d'acquiescer un composteur en bois ou en plastique en profitant d'un prix attractif dans le cadre d'une commande groupée et grâce aux subventions des différents partenaires.

Ces composteurs sont à réserver en mairie en complétant le bon de commande ci-joint, également disponible sur : [www.morignychampigny.fr](http://www.morignychampigny.fr), merci d'y noter votre adresse mail afin d'être prévenu le plus rapidement possible de cette livraison qui aura lieu en novembre.

Les Morignacois-es déjà en possession d'un composteur peuvent en commander à nouveau. Nous rappelons toutefois que le compostage peut tout à fait être réalisé à l'air libre sans utilisation d'un composteur et sans nuisance olfactive.

Nous réfléchissons d'ores et déjà à une alternative de compostage collectif pour les Morignacois-es sans jardin, afin que le poids des déchets ne les pénalise pas.

### Changement dans la collecte du verre

**1er juillet 2010** : La collecte du verre en porte à porte est arrêtée et remplacée par une collecte des emballages et papiers chaque semaine. Pour compenser l'arrêt de la collecte du verre en porte à porte et rendre son tri plus aisé, des colonnes supplémentaires seront installées sur la commune afin de compléter et renforcer le dispositif existant :

Services Techniques, rue des Ponts - Complexe sportif Jean Coulombel - Villemartin -  
Les Monceaux (près de l'école) - Bonvilliers - La Montagne